



**HAL**  
open science

**L'éducation populaire chez les protestants au début du  
XIXe siècle ? De la fonction de "petite école des deux  
cités" des premières Ecoles du Dimanche françaises  
(1814 à 1830)**

Anne Ruolt

► **To cite this version:**

Anne Ruolt. L'éducation populaire chez les protestants au début du XIXe siècle ? De la fonction de "petite école des deux cités" des premières Ecoles du Dimanche françaises (1814 à 1830). *La Revue réformée*, 2012, LXIII (262), pp.83-113. halshs-00989350

**HAL Id: halshs-00989350**

**<https://shs.hal.science/halshs-00989350>**

Submitted on 10 May 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

<http://larevuereformee.net/articlerr/n262/leducation-populaire-chez-les-protestants-au-debut-du-xixe-siecle>

La Revue Réformée, N° 262 – 2012/2-3 – AVRIL 2012 – TOME LXIII

## **L'éducation populaire chez les protestants au début du XIXe siècle...**

L'éducation populaire chez les protestants au début du XIXe siècle ?

De la fonction de « petite école des deux cités » des premières Ecoles du Dimanche françaises (1814 à 1830)

---

Anne Ruolt \*

Dans son opuscule intitulé *L'instruction religieuse à l'Ecole du Dimanche*, Wilfred Monod montrait comment le dispositif protestant des Ecoles du Dimanche (EdD) avait suscité de l'intérêt au-delà de son réseau d'idées et de valeurs. Il écrivait :

*Sauf erreur, j'ai lu quelque part que les catholiques nous enviaient nos Ecoles du Dimanche. Les socialistes font mieux que nous envier, ils nous les ont empruntées. Dans le dernier numéro de Jean-Pierre, revue socialiste illustrée pour les enfants, on peut lire les détails suivants : « A Glasgow et ses environs, nous avons huit écoles socialistes du dimanche. Nous ouvrons l'école en chantant un de nos grands et vieux chants socialistes. Ensuite, nous avons notre texte que nous répétons tous avec grand plaisir. Le texte choisi, le mois dernier, était le suivant : « Amour, nous nous donnons à toi ! Puisse nous vivre en ton esprit, aujourd'hui, dans nos travaux comme dans nos jeux, dans notre joie et notre peine, où que nous soyons et quoi que nous fassions, puisse nous vivre ce jour en ton esprit jusqu'à ce que les ombres du soir nous enveloppent. Amour, nous nous donnons à toi, tout entiers, maintenant et pour toujours ! » Après le texte, nous chantons un autre chant, puis vient l'appel. Chacun répond à son nom. Cet appel est désigné ainsi : « l'appel des constructeurs de la nouvelle cité d'amour ». Après avoir chanté de nouveau, nous avons notre leçon. En général, c'est un des principaux socialistes du district qui nous parle sur une chose belle, bonne et vraie. Après la leçon, nous chantons encore un peu, puis nous nous séparons. » (15 mai 1902 – Aux enfants socialistes de la belle France.) Vous admettez avec moi que nos Ecoles du Dimanche doivent être une institution bien remarquable, pour avoir suscité de pareilles imitations[1].*

Mais d'où vient ce mouvement protestant français ?[2] « L'ami le plus dévoué, le plus infatigable de notre œuvre, celui qui n'a cessé jusqu'à sa mort de la servir, par sa plume, par sa parole, par ses visites aux Eglises comme agent missionnaire[3] » : le méthodiste Jean-Paul Cook (1828-1886), ignorait l'initiative du pasteur Laurent Cadoret (1770-1861) qui le 7 août 1814 ouvrait une première EdD à Luneray[4]. Suite à une lettre communiquée par l'historien Frank Puaux (1844-1922), originaire de Luneray où son père fut aussi pasteur de l'Eglise réformée[5], Lelièvre n'évoque brièvement Cadoret qu'en 1888. Mais le rédacteur du *Journal des Ecoles du Dimanche (JEDD)* parle surtout des EdD en termes de « fruits du Réveil anglais » :

*L'ancienne Eglise réformée, sous l'influence de Calvin, veilla avec un soin tout spécial à l'instruction religieuse de la jeunesse. A côté du culte public, les Eglises avaient un service pour les enfants, auquel ils étaient admis dès l'âge de sept ans et où le ministre les instruisait et les*

*interrogeait sur les vérités de la religion[6]. Cet enseignement catéchétique ne correspondait pas, sans doute, absolument à nos Ecoles du Dimanche. [...] L'Ecole du Dimanche proprement dite, ce fruit excellent du Réveil anglais du siècle dernier, fut en France un article d'importation britannique ; mais ce ne fut que tardivement que le contre-coup de ce réveil se fit sentir sur le continent. L'affaiblissement de la vie religieuse au sein des Eglises huguenotes, qui sépara la France et l'Angleterre au commencement du XIXe, explique suffisamment ce fait étrange que le Réveil mit infiniment plus de temps à franchir la Manche qu'à traverser l'Atlantique et qu'il avait presque fait le tour du monde avant d'avoir atteint la France[7].*

La distinction entre l'EdD et le catéchisme est bien marquée dans les publications de la SEdD. Aussi, lorsque, en 1856, le rapporteur de l'EdD de Bruxelles évoque les débuts de son EdD, il précise : « L'Ecole établie par M.L. Anet, c'était plutôt un catéchisme qu'une Ecole du Dimanche. La vraie Ecole du Dimanche date de 1851[8]. » La discussion nourrie entre la Confession d'Augsbourg et le Comité de la SEdD à propos des statistiques montre encore cette volonté de dissocier les deux dispositifs. C. Meyer s'étonnait que la SEdD ne comptabilisait que quarante-deux EdD, alors qu'il estimait qu'il y en avait plutôt au moins trois cents, une par Eglise, sans compter les annexes. Après examen de la question, le comité de la SEdD concluait ainsi :

*L'on a été unanime à penser que si l'on identifiait les catéchismes de l'Ecole du Dimanche, il n'y aurait plus de recherches statistiques à faire, car il n'existe pas, à notre connaissance, d'Eglise, soit réformée, soit luthérienne, où n'existaient un ou plusieurs catéchismes pour les enfants. Mais le comité persiste à croire qu'il faut réserver le nom d'EdD pour ce culte spécial destiné aux enfants, et qui, présidé par un pasteur ou par un laïque, est précédé ou accompagné d'instruction dans les groupes par des laïques pieux, moniteurs ou monitrices, dont le concours gratuit et dévoué est l'un des plus précieux auxiliaires de l'œuvre pastorale[9].*

A Paris, en 1851, Victor Juhlin confirme la distinction faite au temple des Billettes (Confession d'Augsbourg) : « Il est bien entendu, écrit-il, que ces Ecoles du Dimanche sont tout à fait indépendantes des catéchisations préparatoires à la première communion[10]. » Alors, si l'EdD est autre chose que le catéchisme, quelle a été la fonction de cette œuvre à ses débuts ? A quel(s) besoin(s) l'engagement de ses premiers acteurs a-t-il cherché à répondre ? Quel héritage est-il le sien ?

L'Ecole du Dimanche ou « l'école des deux cités »

### **La cause : l'accès personnel à la Bible**

Conforté dans ses positions par son *bras droit* surnommé « l'instituteur de l'Allemagne », Philipp Schwarzerdt dit Melanchthon (1497-1560), le réformateur Martin Luther (1483-1546) lançait, parmi ses premiers appels, celui adressé aux princes (1520) et aux magistrats (1524) en faveur de l'ouverture d'écoles pour garçons et pour filles. Luther écrivait :

*Nous voyons, dans toute l'étendue du pays, les écoles tomber ; les gymnases n'ont plus d'élèves... C'est Satan qui suggère aux hommes cet oubli de l'éducation des enfants... La chose est grave et importante. Que si chaque année on emploie tant d'argent pour acheter des machines de guerre, pour construire des routes, pour rétablir des ponts, et en vue de mille*

*autres objets d'utilité publique, pourquoi n'en emploierait-on pas bien davantage ou tout au moins autant pour nourrir des maîtres d'école, des hommes actifs et intelligents, capables d'élever et d'instruire notre jeunesse ? [...] il nous faut en tous lieux des écoles pour nos filles et nos garçons, afin que l'homme devienne capable d'exercer convenablement sa profession, et la femme de diriger son ménage et d'élever chrétiennement ses enfants [...] Les filles, elles aussi, ont assez de temps pour qu'on exige d'elles qu'elles aillent chaque jour à l'école, au moins une petite heure. Elles emploient bien plus mal leur temps lorsqu'elles passent plusieurs heures à danser, à conduire des rondes ou à tresser des couronnes[11].*

L'accès personnel de chaque croyant à la lecture de la Bible dans sa langue maternelle était pour Luther le gage d'une digue contre la superstition et l'hérésie. Schaeffer parle de « cri de guerre » : « La Bible rien que la Bible. La Bible pour tout le monde[12]. » En France, Emile Doumergue (1844-1937)[13] insistait sur l'importance de l'école comme une valeur protestante, allant jusqu'à affirmer que de savoir lire et de comprendre par soi-même était typique du protestantisme, « s'il n'est pas nécessaire de savoir lire pour être catholique ou libre penseur, disait-il, en revanche, savoir lire est indispensable à tout <vrai> protestant, pour lire la Bible lui-même[14] ». Louis Frédéric François Gauthey (1795-1864), pasteur de Pestalozzi (1746-1827) à la fin de sa carrière à Yverdon (1823-1826), qui devint le premier directeur de l'École normale du canton de Vaud (1834 à 1845), puis de celle de Courbevoie (1846-1864) fondée par la SEIPPF (Société d'encouragement pour l'instruction primaire parmi les protestants de France fondée en 1829)[15], fut touché par le Réveil[16]. C'est au retour à la Bible, insufflé par les artisans du Réveil, qu'il attribue de nombreux changements sociaux :

*Je me souviens distinctement de celle qui précéda le Réveil. Elle était déplorable sous tous les rapports. Pasteurs et troupeaux dormaient d'un sommeil profond [...] Cet état a cessé pour les pasteurs et pour les paroissiens. A quoi doit-on ce changement qui a posé nettement la question religieuse, qui a amené tant d'âmes à penser sérieusement à leur salut, qui a inspiré tant de nobles sacrifices, et qui a amené la fondation de tant d'établissements pour l'instruction de la jeunesse, pour le soulagement des pauvres et l'édification de tous ? [...] C'est alors que la Bible est redevenue, pour les populations, la Parole de Dieu. C'est alors qu'on l'a répandue abondamment partout[17].*

Ce retour à l'étude personnelle de la Bible, avec ses prolongements concrets au sein des œuvres évangéliques fruits de ces Réveils, illustre le propos de l'historien mennonite Neal Blough, qui rappelait que « tout au long de l'histoire, les Réformes et les Réveils ont été accompagnés d'un travail et d'un engagement théologique et intellectuel [...] les premiers Réveils ont été à l'origine du mouvement missionnaire moderne, et ont été les précurseurs de l'engagement et de la réforme sociale[18]. » Au même titre qu'un William Wilberforce (1759-1833), ému des conditions de vie des esclaves, s'engagea en Angleterre contre la traite négrière, une profusion d'œuvres furent créées par des protestants comme réponse à des questions sociales ; les Edd en sont, dès la fin du XVIIIe siècle en Angleterre et au XIXe en France. Mais ces œuvres sont les fruits de la vie spirituelle ravivée par le Réveil parmi les membres des Eglises plutôt que de l'adoption des idées et des valeurs humanistes.

Si les petites écoles protestantes s'étaient développées en France avec la Réforme[19], la révocation de l'Edit de Nantes (1685)[20] en avait provoqué la fermeture ou leur passage à la clandestinité comme écoles buissonnières[21]. Alors que la Révolution s'élevait contre l'Ancien Régime et tentait d'imposer le culte de la Raison, au début du XIXe siècle, la renaissance de

l'école protestante répondait aussi à une logique d'opposition. Certains parents « préféraient l'ignorance à l'erreur », décidant plutôt de ne pas scolariser leurs enfants que de confier leur instruction primaire à des enseignants catholiques, redoutant leur prosélytisme[22].

Charbonneau confirme : « En 1825, tout est à créer au point de vue de l'éducation protestante. Il faut des écoles et des maîtres. Partout les protestants sont en butte aux vexations des catholiques[23]. » La volonté de préserver les valeurs protestantes contre d'autres voix est aussi ce qu'affirmait, en 1830, Edouard Laffond-Ladébat, secrétaire de la SEIPPF, en expliquant les raisons de la création de cette Société :

*Ce n'est nullement dans des vues de sectes, dans un esprit de séparatisme, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que nous avons fondé notre Société. Sans examiner cette grave et importante question de savoir jusqu'à quel point il est bon, soit dans l'intérêt religieux, soit dans l'intérêt national, de séparer, dans l'éducation, les individus d'un même peuple qui professent une foi différente, nous avons dû prendre les choses telles que nous les ont offertes l'état du pays et la législation en vigueur. Or, il existe déjà en France bon nombre d'écoles spécialement consacrées aux protestants. Les ordonnances et les règlements concernant l'instruction publique ont été établis selon un mode particulier de surveillance pour ces écoles. Ces mêmes règlements reconnaissent des écoles mixtes qui peuvent recevoir des enfants des deux communions : et nous savions que, dans plus d'une localité, les enfants protestants avaient été dans ces écoles mixtes exposés aux attaques de l'intolérance et du prosélytisme : que, dans beaucoup d'autres lieux, les parents effrayés de semblables dangers n'envoyaient pas leurs enfants dans les écoles pour ne pas compromettre la pureté de leur croyance[24].*

De saisissants témoignages récusent le mythe selon lequel les enfants protestants français auraient été plus lettrés que les congénères d'autres confessions au début du XIXe siècle. Par exemple, dans un village protestant, Saint-Hippolyte-du-Fort, seulement un tiers des familles (400 sur 1120) possédaient une Bible en 1826 et, parmi ces familles, seules 200 savaient lire[25]. Pourtant, en 1817, le pasteur François Martin fils[26] avait contribué à ouvrir une école mutuelle dans cette ville ! [27] C'est pourquoi le pasteur Boissière choisit d'ouvrir d'abord une « école gratuite du dimanche, pour les jeunes filles », parce qu'il n'existait pas encore d'école pour elles, précisant que « nous nous occuperons plus tard de celle de garçons, pour lesquels nous avons une école d'enseignement mutuel ». Mais alors qu'il songeait à ouvrir dans un deuxième temps une école pour garçons, le pasteur fut devancé par l'initiative d'artisans croyants ! [28] Au Vigan, l'apprentissage de la lecture était particulièrement performant au dire de l'article paru en 1827. L'auteur y affirmait que « plusieurs de nos élèves ont appris à lire, seulement à notre école, et on y fait plus de progrès qu'aux écoles élémentaires[29] ». Ce n'est, pour les élèves qui ne savaient pas lire, qu'en 1818 que les femmes fondèrent cette EdD[30]. A Saint-Jean-du-Gard, l'article précise que les jeunes filles apprennent non seulement à lire, mais aussi à comprendre ce qu'elles lisent[31]. En Isère, à Mens, le même bilan est fait : priorité était donnée aux parents ne pouvant pas envoyer les enfants à l'école de semaine. Le pasteur Blanc précisait : « J'invitais, du haut de la chaire, au service du matin, les parents qui ne pouvaient pas envoyer leurs enfants aux écoles ordinaires de la semaine à les amener au temple, à une heure après midi. » Pris de vitesse par des menuisiers, ceux-ci ouvrirent une école le soir, offrant aux garçons volontaires d'apprendre non seulement à lire gratuitement mais encore à écrire ! [32]

En 1831, *L'Ami de la Jeunesse* éditait encore un article intitulé « Il est bon d'apprendre à tout âge » où, à partir de l'exemple d'un marchand, l'auteur montre l'effet produit par l'EdD en faveur de l'alphabétisation des adultes. Ce dernier témoigne d'un profit au bénéfice de sa vie professionnelle[33]. Le rapport de Saintes-Chaptes milite encore en faveur de la création d'EdD

en s'appuyant sur le bénéfice culturel et moral que tous en retireraient et, en particulier, la meilleure maîtrise de la langue française[34].

La culture biblique en était affectée. Le rapport laissé en 1824 par le pasteur Henri Louis Victor Alègre (1766-1828), sur le registre des actes paroissiaux de l'Eglise de Bolbec, offre un saisissant reflet de l'inculture biblique de ses jeunes catéchumènes : 7 garçons sur 19 (37%) et 3 filles sur 11 (27%) ont un résultat satisfaisant à l'examen de fin d'instruction religieuse, soit 10 sur 30... deux tiers de cette volée de catéchumènes ont une connaissance biblique évaluée très insuffisante. Le pasteur ajoute aux statistiques une prière, expression de sa souffrance : « Ô Seigneur, Bénissez un travail bien pénible Et bien imparfait[35]. » Le tableau brossé à la fin du XIXe siècle par le pasteur Wilfred Monod (1867-1943) n'est guère plus reluisant, lorsqu'il évoque le degré de culture de la jeunesse rurale comme urbaine. Interrogeant un de ses catéchumènes sur le Décalogue, Monod l'entendit réciter : « Je vous salue Marie[36]. » Pour éviter les réponses trop décalées, certains pasteurs soufflaient les réponses avec les questions. « Pour obtenir le mot Providence, il dira : < C'est la Pro... c'est la Provi... >, trop heureux si l'élève ne s'écrie pas triomphalement : < La Provi-sion ! » Et Monod conclut : « C'est que les mots commencés par nous se terminent, parfois, d'étrange manière[37]. » Sans en faire une consolation, il fait le même constat pour l'Eglise luthérienne du Pays de Montbéliard et pour l'Eglise catholique. C'était un reflet assez général de l'absence de scolarisation de nombreux jeunes Français. Dans son rapport sur l'Ecole normale de Courbevoie, en 1850, Gauthey confirme, constatant qu'à leur arrivée les jeunes élèves instituteurs étaient loin d'être déjà aptes à préparer une simple méditation biblique :

*Nos élèves sont appelés à faire le service religieux de l'école tous les matins. Ils s'acquittent de cette fonction d'une manière généralement satisfaisante. Dans les commencements, sans doute, ils éprouvent quelques difficultés à composer une méditation biblique assez solide pour que tous les assistants puissent l'écouter avec intérêt et édification, mais peu à peu la stérilité fait place à l'abondance, et la confusion à l'ordre et à la clarté[38].*

## **Le moyen : la lecture**

Les tensions que connut Laurent Cadoret avec un petit groupe de protestants libéraux[39], conjuguées à son manque de préparation et à l'absence d'appui français dans le monde de l'édition comme de l'*establishment* protestant, ne lui ont pas permis de voir le mouvement s'étendre en France à partir de la Normandie, comme il l'aurait souhaité[40]. Agent de la Mission de Londres depuis 1801[41], ce prosélyte venu du catholicisme à la foi protestante chez des dissidents anglais[42] avait « vingt ans d'avance par rapport à la plupart des artisans du Réveil [en France] », selon Daniel Robert[43]. Les textes qui nous sont parvenus[44] montrent cependant que l'EdD ouverte sous l'impulsion de David Bogue (1750-1825) et le concours direct de l'Anglo-Jerseyen Durell (Edouard Le Vavasseur, dit Durell, 1790-1861)[45] avaient pour but de vivifier l'Eglise réformée concordataire en phase de reconstruction. Cependant, l'incompréhension de Cadoret, face aux reproches d'avoir ouvert cette école sans l'accord préalable du Consistoire, confirme la tension entre les deux fonctions : scolaire et religieuse. Vu du côté des paroissiens contestataires, exiger une autorisation sous-entend que, pour eux, le statut du nouveau dispositif est plutôt celui d'une école primaire qui nécessite la surveillance du Consistoire. Vu du côté de Cadoret, pour le pasteur formé chez les dissidents anglais, ouvrir une EdD relevait des responsabilités pastorales, au même titre que l'enseignement catéchétique.

Ce sont les textes publiés dans le Midi et à Paris qui permettent de mieux comprendre quels étaient les besoins auxquels les premiers acteurs français des EdD cherchaient à répondre.

Sans contact direct avéré avec la Normandie où, sous l'impulsion donnée par Bogue et la Mission de Londres, Laurent Cadoret ouvrait une première EdD le 7 août 1814, c'est, selon Cook, sur la demande de l'Union des écoles de Londres[46] assortie d'une subvention de 250 francs qu'une première EdD fut créée en 1815 à Bordeaux[47] par le pasteur « réveillé » François Martin père (1857-1838) et de sa femme[48].

Une erreur historique de Lelièvre a attribué la paternité de la première EdD du Midi à François Martin fils (1792- ?)[49]. C'est très probablement la proximité des EdD avec le mode d'enseignement mutuel qui explique cette erreur, car François Martin fils en fut un des premiers spécialistes français. Formé en septembre 1814 à l'école de Lancaster, à Southwark[50], il créa la première Ecole Mutuelle française à Paris le 13 juin 1815[51], pour le compte de la Société pour l'instruction élémentaire (SIE), et fonda aussi le premier *cours normal pour instituteurs* comprenant douze instituteurs et quinze maîtresses se formant à cette méthode. Le rapport de la séance du Conseil municipal de Saint-Hippolyte-du-Fort, du 11 juin 1817, atteste sa présence à la fois comme pasteur dans cette ville et comme acteur majeur de la création de l'Ecole mutuelle, école qui a perduré jusqu'en 1834[52]. C'est lui-même qui signe, en avril 1829, le rapport préparatoire à la création, par des notables protestants, de la SEIPPF, où ce modèle est placé au centre du projet :

*1° Etablir à Paris, une Ecole normale élémentaire principalement destinée à recevoir et à former des instituteurs et des institutrices protestants. Dans cette école, on appliquerait dans toute sa perfection la méthode de l'Enseignement-mutuel [sic] à l'instruction primaire[53].*

Mais n'étant en poste à Bordeaux qu'en 1818 et non en 1815, si François Martin fils a pu rapporter de Londres et le concept et le premier don pour la fondation de cette EdD, c'est à son père, en poste à Bordeaux de 1797 à sa mort en 1838, qu'il faut attribuer la primo-paternité des EdD du Midi.

Le modèle d'éducation mutuel a pourtant été préconisé et pratiqué dans les premières EdD. Chabrand a proposé aux pasteurs et maîtres d'enseigner la lecture aux enfants en les encourageant à utiliser le matériel des écoles mutuelles de Paris[54]. Lelièvre confirme l'adoption de la méthode lancastérienne par le mouvement au début de son développement en France : « Dès le premier jour, le système des groupes, tout à fait nouveau alors dans les pays de langue française, y a été introduit[55]. » Mais si, en Angleterre, sur certaines médailles d'assiduité sont gravés des groupes à l'étude, en France, *L'Ami de la jeunesse* montre qu'en 1826 ce modèle n'était pas exclusif mais surtout privilégié pour l'enseignement de la lecture. Alors qu'en France Guizot valorisait le modèle d'enseignement simultané, dans son mémoire rédigé en 1833 à Lignerolle en Suisse, le pasteur Gauthey (1795-1864)[56] recommandait la nouvelle méthode mais sans exclusivité. « Je pense, disait-il, que les méthodes individuelle, simultanée et mutuelle ont chacune leurs avantages, et qu'il faut les employer tour à tour selon les cas[57]. » Le témoignage de la fille du pasteur Chabrand, Mme Falle, à Calmont en Ariège, où son mari était pasteur, en illustre la pratique :

*Notre école est divisée en deux sections, l'une contenant 90 garçons, et l'autre 70 filles de 5 à 16 ans. L'exercice de l'école se fait en deux parties. La première est destinée à la lecture, et la seconde à l'instruction religieuse. Pour la première de ces parties, nous suivons la marche de l'enseignement mutuel, et pour la seconde, nous avons adopté le mode socratique[58].*

Parmi les pionniers des EdD du Midi, le pasteur David César Chabrand (1780-1863), surnommé « une lumière brillante dans un lieu obscur » par Haldane (1764-1842)[59], est à évoquer. Natif d'Anduze, formé à la Faculté de théologie de Lausanne de mai 1797 à août 1801, il sert l'Eglise réformée de Toulouse de 1807 à sa mort. Orthodoxe réveillé, qui s'était rapproché des frères moraves à Saint-Gilles-du-Gard, il s'est cependant gardé d'entrer dans la spirale du conflit avec les libéraux. Comme le rappelle Carlier dans son article sur *Les enjeux culturels de l'évangélisation protestante au XIXe siècle* : « Dès le début, le Réveil s'intéresse vivement à la diffusion biblique et à ses corollaires, la scolarisation et l'édition[60]. » C'est par Chabrand que les premières traces du rayonnement du mouvement français nous sont parvenues[61]. La brochure *Des Ecoles du Dimanche, de leur importance et de la manière de les diriger*[62] qu'il rédigea en 1817 est, à notre connaissance, le premier guide des EdD écrit en langue française. Ce texte fut relayé à Paris par la revue protestante orthodoxe réveillée *Archives du christianisme au XIXe siècle*, qui le publia l'année suivante[63]. Chabrand s'était aussi activement engagé dans la fondation de la Société des livres religieux de Toulouse[64], qui a lancé le périodique *L'Ami de la Jeunesse (AJ)*. De 1825 à 1827, ce périodique servit de plateforme d'information pour les toutes premières EdD connues de la rédaction. Alice Wemyss, en rapportant qu'il était parti, en 1816, pour Paris, puis pour l'Angleterre dans le but « d'intervenir... auprès du ministre de l'Intérieur [et] d'instituer des Ecoles du Dimanche », apporte un nouvel indice sur l'impulsion britannique dont bénéficièrent aussi les EdD du sud de la France après celle de Luneray[65]. Dans sa brochure, Chabrand soulève une difficulté qui, selon lui, ne manquerait pas d'entraver l'efficacité de ces écoles : un grand nombre d'enfants de familles populaires, à la campagne comme à la ville, « ne savent pas lire[66] et ne peuvent, par conséquent, ni chercher leurs passages dans leur Bible, ni les apprendre[67] ».

Tissant des liens avec des notables protestants à Paris, Chabrand et les EdD du Midi contribuèrent à la création du premier Comité d'encouragement des EdD (1826-1828). Le baron de Staël (1790-1827), premier président du CEEdD, et Henry de Lutteroth (1802-1889), son secrétaire, partageaient de deux constats : le manque d'écoles primaires et le faible taux de scolarisation des protestants rendent l'impact de l'instruction religieuse difficile. La première circulaire s'ouvrait sur ces mots : « On ne saurait se dissimuler que l'enseignement élémentaire est encore loin d'être devenu général en France et que, par cela même, l'instruction religieuse n'a pu jusqu'à présent recevoir, parmi nous, toute l'extension désirable[68]. »

Alors que le baron de Staël confirmait la filiation britannique en présentant le mouvement naissant dans la ligne des EdD écossaises et anglaises, puis des Etats-Unis d'Amérique où elles avaient déjà produit leurs effets, il présentait d'emblée ces écoles comme un dispositif complémentaire aux Sociétés bibliques. Même dotées d'une armée de colporteurs zélés, ces dernières avaient beau redoubler d'efforts pour pallier l'absence de Bibles[69], encore fallait-il savoir lire pour en tirer profit ! [70] « Ce sera augmenter l'influence de ces sociétés que de former dans les Ecoles du Dimanche des personnes capables de profiter de leurs publications » [71], écrivait le président du comité dans sa circulaire du 1er mai 1826. Dans ce but, le comité s'engageait à imprimer et à vendre « à prix réduits les alphabets, les manuels et les livres de tout genre, nécessaires à ces écoles ». Le constat de départ est celui d'une articulation « organique » entre l'instruction primaire et biblique pour « le bonheur des peuples », selon le baron de Staël :

*Mais il est beaucoup d'enfans qui ne savent pas lire, et que les travaux auxquels leur pauvreté les assujettit durant la semaine, empêchant de fréquenter les écoles primaires, en sorte que le Livre Saint, qu'il s'agit surtout de faire connaître aux hommes, resterait fermé pour eux si l'on ne se hâtait d'y pourvoir. Il sera donc nécessaire de former dans chaque école une division séparée des enfans de cette classe, afin de leur enseigner à lire, et de les mettre à même d'étudier la Révélation de leur Dieu : ce sera seconder efficacement la plupart des Sociétés religieuses de France, dont l'influence est extrêmement circonscrite par l'ignorance qui règne dans les campagnes. La Société biblique et la Société des traités ne peuvent agir que proportionnellement au nombre de lecteurs. Ce sera augmenter l'influence de ces Sociétés que de former dans les Ecoles du Dimanche des personnes capables de profiter de leurs publications [...] Ne doutant pas de l'intérêt que vous prenez à l'instruction religieuse et élémentaire, qui est si intimement liée avec le bonheur des individus et la prospérité des peuples, nous nous empressons de vous communiquer ces projets et de solliciter en leur faveur votre généreuse et active coopération[72].*

Après avoir lancé le 20 juin 1828, auprès des pasteurs réformés, une enquête sur l'éducation, le CEEeD disparaissait. Soulier en publiait les résultats[73], qui étaient connus du comité de préparation à la fondation de la SEIPPF. Son secrétaire, François Martin fils, les cite dans le rapport pré-SEIPPF des 17 et 24 avril 1829 pour justifier le « grand besoin » d'écoles primaires et d'instituteurs protestants des Eglises protestantes de France[74]. En 1829 naissait la SEIPPF, organe de l'Eglise réformée qui prit le relais du CEEeD. Le marquis de Jaucourt (1757-1852), premier président de la SEIPPF, un proche du ministre de l'Instruction publique, le comte Antoine François Henri Lefebvre de Vatimesnil (1789-1860), inscrit cette nouvelle Société d'encouragement, reconnue d'utilité publique le 15 juillet 1829, dans la ligne directe de l'instruction primaire[75]. En 1830, le premier rapport de la SEIPPF s'accorde avec les constats précédents :

*Ministres d'une religion fondée sur le libre examen des Saintes Ecritures, votre vœu le plus cher est que chaque protestant puisse lire lui-même l'Evangile, puisse méditer et juger par lui-même les sublimes vérités et les divins enseignements qu'il renferme. C'est dans ce sentiment que vous vous êtes associés aux efforts des Sociétés bibliques, mais les efforts de ces Sociétés et vos désirs les plus ardents viennent se briser aujourd'hui contre l'ignorance absolue d'une grande partie de notre population, et c'est cet obstacle que nous désirons aplanir ; nous venons, si nous sommes secondés, ouvrir les voies aux Sociétés qui s'occupent du perfectionnement moral et religieux de l'homme, car il n'est pas besoin de vous dire, messieurs, ce sont ces premières connaissances élémentaires si restreintes en apparence qui développent l'intelligence, et qui la rendent accessible à un degré plus ou moins étendu aux autres connaissances ; c'est par elles seulement, qu'en acquérant des moyens d'améliorer sa position physique, l'homme peut recevoir les notions qui lui sont nécessaires pour apprécier ses devoirs envers Dieu, envers les autres hommes et envers lui-même. Si l'on désire le rendre plus moral, meilleur, meilleur citoyen, plus religieux, il faut d'abord lui procurer les moyens de s'instruire[76].*

Cependant, bien qu'étroitement relié au réseau des écoles primaires, l'attachement de la SEIPPF à la lecture de la Bible en demeura des plus vigoureux. Les maîtres formés à l'Ecole normale de Courbevoie étaient conjointement préparés aux fonctions de moniteur d'EdD[77]. Victor de Pressensé affirmait qu'il « serait facile de citer le retour aux convictions religieuses [...] de plus d'une famille entière, dû à l'influence d'un petit enfant instruit dans nos écoles[78] ». L'exemple de Luneray qui suit, extrait du rapport annuel de 1841 de la SEIPPF, témoigne de cet inversement des rôles provoqué par l'instruction primaire dans les familles protestantes, et en

particulier l’instruction des filles.

*Maintenant à Luneray (Seine-Maritime), ce ne sont plus les parents qui lisent la Bible à toute la famille mais les élèves qui eux ont appris à lire ! L’école de Luneray, à la fondation de laquelle a contribué la Société, donne à présent de bien satisfaisants résultats. L’institutrice sait inspirer aux élèves des sentiments réels de piété et de charité. La plupart des jeunes filles lisent souvent le soir à leurs parents les Saintes Ecritures et rapportent les explications qu’elles ont elles-mêmes reçues ; l’habitude de s’entretenir de la religion s’introduit alors dans les familles[79].*

Contrairement à la tradition catholique où il revenait au prêtre de catéchiser les jeunes enfants, chez les protestants, l’éveil à la foi des plus jeunes et l’acquisition des premières connaissances bibliques se faisaient dans et par les familles au moyen du « culte de famille », où la lecture de la Bible tenait une place centrale. Les pasteurs ne catéchisaient que les adolescents. Mais après le traumatisme post-révoation de l’Edit de Nantes, la culture biblique avait beaucoup régressé. Selon Banzet, l’EdD est alors l’*auxiliaire de l’éducation reçue dans la famille*[80]. Lelièvre confirme cette thèse :

*Le catéchisme, l’école, la famille, telles furent les trois bases de l’éducation religieuse de la jeunesse huguenote. Cette éducation fit ses preuves en formant des jeunes gens qui ne craignaient ni le bûcher ni la prison lorsqu’il fallait confesser leur foi. Mais la persécution ferma les écoles et les temples et désorganisa la famille. Et quand enfin l’ère de la liberté parut, le sol se trouva jonché de ruines, et de toutes la plus lamentable fut bien celle de la famille huguenote, dont les pieuses traditions s’étaient affaiblies, et qui n’était plus guère en état de servir de pépinière à l’Eglise. Le Réveil fit sortir de leurs ruines les « petites écoles » d’autrefois et il importa de l’étranger une institution qui en fut le complément. Je veux parler des Ecoles du Dimanche[81].*

Les propos de Chabrand (1817), comme ceux du comité des EdD (1827), vont dans ce sens. Déplorant le délaissement de l’enseignement de la Bible auprès des jeunes enfants des familles protestantes au tout début du siècle, son traité préconise l’ouverture d’EdD pour pallier ce manque, afin de préparer les futurs catéchumènes à tirer meilleur profit de l’enseignement qu’ils recevront alors.

A leurs débuts, les EdD furent donc à la fois les « auxiliaires » des Sociétés bibliques, de l’instruction primaire et des familles, cherchant à pallier les différents manques : déficit de public sachant lire, manque d’écoles primaires, défaillance au sein des familles où la Bible n’était plus lue. Les EdD offraient une éducation à tous les enfants parmi les plus pauvres et isolées, sans les déraciner de leur contexte de vie et sans porter atteinte au précaire équilibre économique : ni les parents ni les entrepreneurs n’étaient privés du fruit de leur travail.

### **La nature : l’instruction n’est pas un « talisman caché » pour le bonheur des peuples**

En 1889, après la promulgation des lois Ferry, Frank Puaux n’hésite pas à parler des EdD comme d’une œuvre qui « se rattache par certains côtés à celle de l’instruction primaire[82] ». Il n’hésite

pas à appliquer la devise de la Réforme *Post tenebras lux* (après les ténèbres la lumière) aux sacrifices consentis en faveur de l'éducation par les protestants du début du XIXe siècle[83]. Mais il y a des limites aux « pouvoirs » à attribuer à l'école dès lors qu'elle se réduit à une « instruction désincarnée ». Charles Robert, président de la SEIPPF, mettait en garde contre une approche « magique » des effets de l'alphabétisation. En 1872, dans le contexte des discussions sur l'école « obligatoire », il écrivait qu'il ne fallait pas voir dans l'école un « talisman caché » pour le bonheur des peuples ! [84] Nous relevons chez Ruben Saillens (1855-1942), en 1893, une comparaison qui suggère une même analyse. Dans un article publié dans *L'ami de la Maison*, le pasteur baptiste compare l'impact social des progrès de l'éducation en France à ceux de l'Angleterre en posant ce constat :

*Angleterre. – En 1870, dit un de nos confrères, la statistique judiciaire avait compté 10 314 criminels n'ayant pas atteint leur majorité. En 1891, le nombre des jeunes criminels est tombé à 3855. On attribue cette énorme et heureuse diminution au développement considérable de l'instruction primaire. Comment se fait-il qu'en France, où l'instruction a fait des progrès encore plus considérables, la criminalité juvénile, loin de décroître, soit en voie d'augmentation ? Réponse : c'est qu'en Angleterre, en même temps que l'école primaire, l'Ecole du Dimanche s'est largement développée[85].*

Le 1er mai 1852, François Guizot (1787-1874), deuxième président de la SEIPPF, affirmait non seulement que « l'instruction n'est rien sans l'éducation », mais encore que « l'éducation n'est pas sans la religion[86] ». Mais c'est déjà ce que disait le baron de Staël dans la première circulaire du CEEEdD, où il faisait le double constat de l'insuffisance des progrès atteints par l'enseignement primaire et l'enseignement religieux, « intimement liés » selon lui pour le « bonheur des individus et la prospérité des peuples[87] ». Dans sa lettre aux pasteurs, accompagnant l'enquête sur les EdD, Philippe Albert Stapfer (1766-1840), le deuxième président du CEEEdD, articule directement l'instruction élémentaire à la pratique du culte :

*Vous savez, Monsieur, que dans beaucoup de localités, nos coreligionnaires sont encore privés de l'instruction la plus élémentaire. Loin de pouvoir prendre part aux efforts que font diverses Sociétés pour la propagation de l'Evangile, un grand nombre, faute de savoir lire, ne peuvent être préparés eux-mêmes à participer à la sainte Cène que par les enseignements que leurs pasteurs leur donnent de vive voix. Des faits aussi tristes doivent exciter le zèle et la charité des chrétiens[88].*

Les EdD populaires ou « missionnaires » se développèrent en France après la révolution de 1830. A Mulhouse, où la première EdD est fondée en 1832, la deuxième en 1837 et la troisième l'année suivante[89], Risler, qui ne témoigne pas d'un « raz de marée » en nombre de « conversions », signale, cependant, la présence volontaire d'une bonne proportion d'enfants issus de familles catholiques :

*Plus de la moitié de ces enfants appartiennent à des parents catholiques. Les prêtres font ce qu'ils peuvent pour les détourner de ces écoles, mais tous leurs efforts, qui ont redoublé depuis quelque temps, échouent presque généralement contre la préférence que parents et enfants donnent à ces écoles sur les écoles de leur communion. Quant aux fruits, on n'en a pas de saillants à rapporter ; mais l'empressement que les parents mettent à envoyer leurs enfants dans nos écoles, et celui des enfants à y venir, montrent la Parole de vie dans la foi à la*

*promesse du Seigneur, qu'elle ne retournera pas à vide[90].*

Plus tard, la Mission Mac-All (1821-1893)[91] devient un des fers de lance des EdD populaires dès 1873, avec le pasteur Greig comme directeur de ces écoles Ragged Schools à la française[92]. A Lyon, Ruben Saillens évoque la présence d'enfants envoyés par des familles de libres penseurs :

*Dès 1872, il y avait de ces écoles [du dimanche] à la Guillottière, dans un local d'évangélisation appartenant à l'Eglise libre, et aussi à Vaise, à la Croix-Rousse, et ailleurs. Presque tous les membres de l'U. C (une vingtaine environ) devinrent moniteurs. Les jeunes filles, de leur côté, virent affluer les élèves. A la fin de 1872, nous comptons dans nos diverses écoles plus de 600 enfants de 7 à 15 ans, presque tous venant de familles de libres penseurs[93].*

Ces différents exemples, auxquels il faut ajouter le titre donné au seul salarié de la SEdD, l'« agent missionnaire », montrent la vocation chrétienne de ce mouvement d'éducation populaire. L'instruction dispensée était cependant plus déterminée par la volonté de développer les idées et les valeurs chrétiennes que par la volonté de transmettre une identité confessionnelle. Les EdD à vocation exclusivement culturelle, voire confessionnelle, telles qu'elles existent aujourd'hui encore dans les Eglises protestantes, se développent progressivement dans le terreau de la SEdD à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle. Elles cherchèrent à répondre aux nouveaux besoins provoqués par la promulgation des lois sur l'école : le développement numérique des écoles primaires dès 1833 (loi Guizot), puis la séparation de l'école d'avec l'Eglise en 1882 (loi Ferry) avec le métier de régent passant du statut de « quasi-pasteur », selon l'expression empruntée à Vinard[94], à celui d'instituteur laïque. L'Ecole du Jeudi, reprenant par exemple le flambeau abandonné par les instituteurs, n'enseigne plus la religion à l'école.

Ce dispositif éducatif cherchait donc à atteindre un double objectif inscrit sur le logo du premier comité : les deux références portées sur une Bible ouverte appellent au culte et à une vie qui ne dévie pas, à la relation à Dieu comme fondement d'une vie de qualité[95]. Alors que, à propos de l'éducation judéenne, Hanniun concluait que « l'éducation se propose un double objectif, l'un au niveau de la réalisation d'un certain comportement, l'autre à celui d'une connaissance comme moyen de perfectionnement de ce comportement »[96], sur le logo du CEEEdD, les deux pages s'articulent de façon dynamique par l'activité compréhensive qui permet d'assimiler l'enseignement à la façon dont le corps « assimile » les aliments :

*Que la religion soit l'âme de toutes vos instructions. Appliquez-vous à cultiver l'intelligence plutôt qu'à charger la mémoire. Expliquer toutes les semaines quelque passage des livres saints, interroger les enfants, les encourager à répondre aux questions qui leur sont faites, leur demander compte des sermons et des discours qu'ils ont entendus, des livres qu'ils ont lus, sont autant de moyens très-propres à développer leur intelligence[97].*

Avant déjà, le comité préconisait de ne commencer l'apprentissage qu'auprès des enfants qui savaient lire ! [98] Gauthey mettait en garde de ne pas prendre la Bible pour un abécédaire[99]. L'essentiel des leçons consistait, d'une part, à expliquer au maximum cinq ou six versets de la Bible que les enfants mémorisaient, d'autre part, à traiter une question adaptée du catéchisme, afin « d'éclairer l'esprit des enfants sur la religion, et de former leur cœur aux habitudes

morales ». Simplicité et brièveté étaient de rigueur, le tout ne devant « jamais durer plus de deux heures » !<sup>[100]</sup> Explication-compréhension-réflexion sont les trois maîtres mots de la pédagogie selon Chabrand, avec un point d'orgue, celui de *faire comprendre* à l'enfant afin, non seulement, de faciliter l'apprentissage, mais encore, de lui procurer du plaisir<sup>[101]</sup>. La nature de l'enseignement biblique dans ces écoles n'est donc pas assimilable à un catéchisme faisant son œuvre par « imprégnation », par la mémorisation mécanique et répétitive. Mais ce n'est pas non plus *stricto sensu* un enseignement des « faits religieux », comme l'entend Régis Debray<sup>[102]</sup>. D'une certaine façon, l'Histoire sainte aurait pu davantage s'y rattacher, mais d'après les textes produits par les pasteurs acteurs des EdD, ce genre ne commence à se développer progressivement en France que vers 1840<sup>[103]</sup>, à l'époque où le ministre protestant F. Guizot (futur président de la SEIPPF de 1852 à 1872) met cet enseignement *au curriculum* des écoles primaires et des écoles normales<sup>[104]</sup>.

Les critères déterminants de la réussite d'une éducation selon les EdD éclairent aussi sur la volonté des acteurs du mouvement. C'est l'enseignement qui fructifie, interagissant en profondeur de façon « organique » dans l'élève qui, non seulement l'intègre pour vivre « sans en dévier », mais encore désire le transmettre à d'autres. Très tôt, les moniteurs furent recrutés dans le vivier des anciens « bons élèves ».

*L'Ami de la Jeunesse* a publié, en 1825, « L'écolier devenu maître », le témoignage d'un « bon et modeste élève » qui faisait ce bilan :

*Si je n'en ai pas profité moi-même [de l'EdD], d'autres en ont retiré de l'avantage ; depuis que je suis ici, j'ai gagné assez de bons points pour recevoir, en récompense, l'argent nécessaire pour acheter un Nouveau Testament. Je m'en suis procuré un ; ma mère, en le voyant, a témoigné le désir d'apprendre à lire ; je lui ai d'abord montré l'alphabet, et maintenant elle lit couramment la Bible<sup>[105]</sup>.*

Le baron de Staël ne disait pas autre chose, dans la première circulaire du comité :

*Partout elles [les EdD] ont produit un grand bien : non seulement une multitude d'enfants doivent leurs premières impressions religieuses à l'instruction qu'ils ont reçue dans ces écoles, mais encore c'est là qu'ont commencé leur carrière, d'abord comme élèves, puis comme instituteurs, tant de fidèles ministres de la Parole et de zélés missionnaires, qui maintenant travaillent avec succès dans une sphère plus étendue<sup>[106]</sup>.*

Comme « institutions propres au Réveil »<sup>[107]</sup>, les premières EdD de France témoignaient déjà d'une volonté soutenue de participer à l'alphabétisation de la jeunesse, palliant l'absence d'instituteur protestant au début du XIXe siècle, s'érigeant contre ceux qui auraient pu vouloir empêcher la diffusion des idées et des valeurs protestantes. L'EdD est alors une « petite école des deux cités » qui pallie autant le manque d'instruction primaire que d'enseignement biblique, fondement de l'éthique pour le protestantisme « orthodoxe réveillé », les deux cités représentant ici la cité des sciences et la cité de la foi, ou celle des hommes et celle de Dieu selon une division moderne des sphères publique et privées. Cependant, l'articulation « naturelle » entre science et foi est une particularité significative de l'efficacité de ce dispositif non confessionnel, qui ne remplace ni le catéchisme, ni le culte dominical auquel les enfants assistaient normalement avec

leurs parents. Cette articulation s'explique par la théologie du Réveil, qui établit une relation « personnelle vivante » à un Dieu Créateur « personnel vivant » sur le fondement d'une doctrine, formulée à partir de la Révélation biblique que le Christ a parachevée en se faisant homme et que l'Esprit permet d'assimiler « personnellement » pour une vocation de l'homme « intendant » du Créateur. En vivant « pour Dieu », le quotidien de l'homme revêt une dimension spirituelle, et la vie un culte rendu à Dieu.

## Conclusion

Si nous n'avons pas évoqué la création de la première EdD de Paris (décidée en 1820), fondée à l'Oratoire du Louvre en 1822 par Frédéric Monod, à peine de retour de Genève où, comme étudiant en théologie, il a été plongé au cœur du Réveil, c'est en raison de l'absence d'informations concernant cette école dans les textes considérés. Il en est de même pour la chapelle Taitbout qui, à partir de 1830, se trouve juste à la marge de notre période[108]. L'influence du Réveil venu directement de Genève mériterait une étude en soi, mais le mouvement des EdD est, pour la Suisse comme pour la France, un héritage venu d'Angleterre[109]. Cependant, la situation géographique de la littérature considérée montre que le mouvement français a d'abord été provincial puis encouragé depuis Paris, mais non selon une organisation pyramidale.

Alors que – selon nous à tort – plusieurs ont pu émettre des doutes sur la vocation « chrétienne » de l'initiative de Raïkes, il ne peut en être ainsi pour la France. Les premières EdD ont un caractère missionnaire : donner une éducation chrétienne non catholique aux jeunes protestants. Elles sont l'œuvre de protestants marqués par le Réveil et géographiquement situées là où ces pasteurs étaient affectés. Ceux-ci avaient la volonté de communiquer leurs valeurs à la jeunesse par le moyen d'une éducation lui permettant de vivre pleinement et de façon responsable sa vocation d'homme et de femme. Pour le pasteur Roy de Saint-Jean du Gard (cité par le pasteur Cordey), les EdD jouèrent au XIXe siècle un rôle éminent pour l'ensemble du protestantisme français. D'après lui :

*De toutes les œuvres instituées depuis un demi-siècle, l'Ecole du Dimanche est certainement la meilleure et la plus féconde en heureux résultats. Elle l'emporte à notre avis sur les sociétés d'évangélisation et de missions, car ces dernières ne sont possibles qu'avec l'Ecole du Dimanche. Nous ne saurions nous représenter l'état de notre protestantisme français sans elle. – Sans elle l'instruction religieuse deviendrait impossible. Aucune œuvre n'est plus populaire d'une manière générale dans toute la France. Elle fait partie intégrante de notre vie ecclésiastique ; elle convient particulièrement à notre génie national, bien que ce ne soit pas chez nous qu'elle ait pris naissance[110].*

La singularité de l'EdD à ses débuts est de n'être ni une « école » au sens actuel du terme, ni un « culte » pour enfant. L'Ecole du Dimanche portait bien non nom évoquant une éducation chrétienne ne se substituant pourtant ni au catéchisme, ni au culte dominical, et sans concurrence avec les écoles primaires. Si elles furent d'avantage les précurseurs de ces dernières, à une époque où l'instruction religieuse faisait partie des programmes, elles se développèrent en parallèle et sans opposition à celles-ci. Si substitution il y a, ce serait pour remplir une fonction délaissée par certains parents : la fonction d'apprendre à lire et à comprendre la Bible à leurs enfants. Comme le relève Molinari pour le mouvement originel anglais, au début du siècle en

France, les EdD offraient aussi un double avantage : « d'être gratuites et de ne pas gêner le travail de semaine »[111], mais elles n'étaient pourtant pas suffisantes.

Lancé par des pasteurs de province avec l'appui des régents protestants, puis relayé par de « simples » membres des Eglises et, en particulier, des femmes, ce sont pourtant des notables qui fondent un premier Comité d'encouragement des EdD. En 1829, alors que ce comité disparaissait, naissait la SEIPPF fondée par vingt-neuf « des plus grands noms de l'*establishment* protestant français[112] », avec pour but d'encourager les écoles de semaine protestantes et de former des maîtres protestants. Pourtant, les EdD subsistèrent au développement des écoles primaires. Paradoxalement, si la SEIPPF fondée par des *laïcs* devint un organe des Eglises réformées concordataires, la SEdD, fondée par des pasteurs en 1852, restera interdénotationnelle officiellement jusqu'en 1999 ! [113]

Portées par le courant du protestantisme de Philippe A. Stapfer, de Jean-Henri Grandpierre (1799-1874), de Louis Frédéric François Gauthey ou de François Guizot, distinct de celui de Ferdinand Buisson (1841-1932), Félix Pécaut (1828-1898) et Jules Steeg (1836-1898), ces écoles ne furent pas, par exemple, promoteurs de la « laïcité à la française », mais plutôt d'une « laïcité inclusive » s'opposant tant au *laïcisme* qu'au *scientisme*[114]. La façon dont les lois Ferry affectèrent les écoles protestantes, comme en témoignent les rapports des assemblées générales de la SEIPPF de l'époque et la thèse de Charbonneau (1908) sur l'Ecole normale de Courbevoie, mériterait une autre étude. Pour les EdD, ne permettrait-elle pas d'amorcer une meilleure compréhension du passage marqué de « l'Ecole du Dimanche » à celui du « Culte pour enfant », mais aussi du modèle d'éducation *pananthropique* considérant les besoins de l'être humain dans toutes ses dimensions et tout au long de la vie, un modèle où « toutes leurs facultés intellectuelles et morales y sont captivées : l'esprit, la mémoire, le cœur », selon les termes de Gauthey[115] au modèle préconisé, en 1902, au Synode du Havre par le pasteur Wilfred Monod (1867-1943), émettant le vœu que l'EdD devienne une propédeutique obligatoire, conditionnant l'entrée au catéchisme ? [116]

Au cas où la technique le permettait et la ligne éditoriale était intéressée. J'ai d'autres illustrations bien sûr... mais cela ne passe souvent pas dans le mode revues « scientifiques ».



Figure 1. Logo du Comité des EdD (Alphabet des EdD, 1827) © Anne Ruolt

\* A. Ruolt est postdoctorante CIVIIC (Université de Rouen), chercheur associé au LISEC (Université de Nancy) et enseignante à l'Institut biblique de Nogent-sur-Marne.

[1] W. Monod, *L'instruction religieuse à l'Ecole du Dimanche*, Vals-les-Bains, Aberlen, 1902, 26 pp.

[2] Sur l'histoire des EdD, voir aussi : Anne Ruolt, « Les Ecoles du Dimanche en France de 1852 à 1902, histoire d'un dispositif pananthropique », *Etudes théologiques et religieuses*, t. 86, 2011/1, annexe n° 7, 71-99. « Histoire méconnue d'une institution évangélique très connue : le mouvement des Ecoles du Dimanche au XIXe siècle », in *Les Cahiers de l'Institut biblique de Nogent*, n° 150, 2011, 3-13.

[3] M. Lelièvre, « Paul Cook et les Ecoles du Dimanche », in *JEdd*, Paris, ASED, 1893, 467.

[4] Sur cette première EdD, voir : A. Ruolt, « Luneray, berceau de la première Ecole du Dimanche en France ? », in *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme en Normandie*, n° 47, février 2010, 20-26 ; « Laurent Cadoret (1770-1861) et l'Ecole du Dimanche à Luneray (1814) : les prémices de la renaissance des écoles protestantes en France », *Penser l'Education*, Rouen (à paraître au 4e trim. 2011).

[5] Les pasteurs de l'Eglise réformée de Luneray depuis Cadoret à Puaux : L. Cadoret (1805-1818), J. Réville (1818-1828), Martin-Paschard (1827-1828), L. Montandon (1828-1830), Lemaistre (1831-1834), Ch. de Coutouly (1835-1846), A. Puaux (1846-1851), E. Berthe (>1851), E. Berthe, *Origine de la Réforme en Normandie (Eglise de Luneray), discours prononcé à l'occasion du jubilé le 29 mai 1859 par E. Berthe, pasteur*, Paris, Grassart, 29 mai 1859/1860, 22-23 ; P. Collen, *Luneray à travers les âges*, Luneray, Bertout, 1982, 165ss.

[6] Voir l'article de M. Daniel Benoit, in *JEdd*, janvier 1890, 13.

[7] M. Lelièvre, « Un coup d'œil sur l'histoire des Ecoles du Dimanche en France », in *JEdd*, 1890, 364-367 et 405-409.

[8] L. Anet, *MagEdD*, 1856, 260.

[9] SEdd, in *MagEdD*, 1863, p. 211.

[10] V. Juhlin, « Paris, Eglise de la Confession d'Augsbourg, temple des Billettes », *MagEdD*, 1851, 139.

[11] M. Luther, « A la Noblesse chrétienne de la Nation allemande sur l'Amendement de l'Etat chrétien », in *Les Œuvres*, t. II, Genève, Labor et Fides, 1520/1966, 146-147, cité d'après la traduction de F. Guex, *Histoire de l'instruction et de l'éducation*, Lausanne/Paris, Payot/Alcan, 1913, 77-78.

[12] A. Schaeffer, *De l'influence de Luther sur l'éducation du peuple*, Paris/Strasbourg, Treuttel et Wurtz, 1853, 62.

[13] Professeur dès 1880, puis doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban de 1906 à 1919.

[14] E. Doumergue, *Archives du christianisme au XIXe siècle*, 14 novembre 1879, cité par A. Encrevé, *L'expérience et la foi : pensée et vie religieuse des huguenots au XIXe siècle*, Genève, Labor et Fides, 2001, 257-258.

[15] L'Ecole normale de la Société évangélique, dirigée par le pasteur Vulliet, avait le même but pédagogique, mais formait des instituteurs pour les Eglises indépendantes. J.-H. Grandpierre, « sixième séance, 12 septembre, Eglise de la garnison », in *Conférence de chrétiens évangéliques de toute nation à Berlin, 1857 : compte rendu publié au nom du comité de l'Alliance évangélique*, Paris, Meyrueis, 1858, 120. Cette société avait une école normale d'institutrices à Sainte-Foy (Gironde). La SEIPPF avait fondé en 1846 l'Ecole normale de Courbevoie pour instituteurs et, en 1858, l'Ecole normale à Boissy-Saint-Léger pour institutrices. Il existait, depuis 1822, une école normale à Glay (Doubs), dirigée par M. Jaquet. En 1834 était fondée l'Ecole normale de Mens, qu'en son temps le pasteur Laurent Samuel Cadoret a dirigée avec, dès 1862, une école modèle. Edouard Borel cite encore l'Ecole normale de Dieu-le-Fit (Drôme) dirigée par le pasteur Armand, celle de Fénétranges (Meurthe) dirigée par M. Schneider, celle de Montbéliard (Doubs) dirigée par M. Mettetal ; celle de Nîmes, une à Montauban, une à Strasbourg fondée en 1844 pour former des institutrices et directrices de salles d'Asile, une à Nîmes fondée en 1841 pour former les institutrices, une autre à Nîmes dépendant de la Société méthodiste d'évangélisation. E. Borel, *Statistique des associations protestantes religieuses et charitables de France, suivie d'un tableau des lieux de culte, écoles, etc. de toutes les Eglises protestantes de Paris*, Paris, Ch. Maréchal, 1864, 30-32.

[16] Sur la pédagogie de Gauthey, lire : A. Ruolt, « L.F.F. Gauthey (1795-1864), pasteur et pédagogue », in *Théologie évangélique*, 2011, vol. 10, n° 2, 183-202.

[17] M. Valette Monod, *Souvenirs du pasteur L.F.F. Gauthey, directeur des écoles normales du canton de Vaud et de l'Ecole normale de Courbevoie, près de Paris*, Toulouse, Livres religieux, 1869, 40-42.

[18] N. Blough, « Réveil ou *ecclesia semper reformanda* », in *Théologie évangélique*, vol. 7,

n° 1, 2008, 39.

[19] Voir à ce sujet : J. Maurin, *Les écoles primaires protestantes avant la révocation de l'Edit de Nantes*, thèse soutenue devant la Faculté de théologie protestante de Montauban en février 1892 pour obtenir le grade de bachelier en théologie, Montauban, Granié, 1892, 55 pp. G.-E. Nicolet, *L'Ecole primaire protestante en France jusqu'en 1789*, thèse présentée à la Faculté de théologie protestante de Paris pour obtenir le grade de bachelier en théologie, Auxerre, Gallot, 1891, 79 pp. Jules Le Coultre, *Maturin Cordier et les origines de la pédagogie protestante dans les pays de langue française (1530-1564)*, mémoire de l'Université de Neuchâtel, t. 5, Neuchâtel, 1926, 536 pp.

[20] Ou Edit de Fontainebleau du 18 octobre 1685. L'article 7 condamnait les écoles protestantes à la fermeture ou à l'illégalité : « Les écoles particulières pour l'instruction des enfants de ladite R.P.R. (Religion Prétendue Réformée) et toutes les choses généralement quelconques qui peuvent marquer une concession quel que ce puisse être en faveur de ladite religion. » La loi du 22 mai 1686 portait « le coup de grâce », condamnant à de lourdes peines les « irréductibles » parents protestants qui oseraient s'opposer à la scolarisation de leurs enfants dans les écoles catholiques.

[21] Ecoles « dans les buissons », clandestines, car interdites. Un des lecteurs du bulletin, « Questions Réponses : est-il vrai que la locution proverbiale <faire l'école buissonnière> ait une origine protestante ? », in *Bulletin de la SHPH*, Paris, 1859, 272-273.

[22] E. Armand, pasteur (rapporteur, agent général de la société), *Trente-septième rapport de la SEIPPF*, Paris, Maréchal, 1866, 23.

[23] E. Charbonneau, *L'Ecole normale protestante de Courbevoie, son histoire, ses méthodes, sa pédagogie*, thèse pour l'obtention du grade de bachelier en théologie, Faculté de théologie de Paris, soutenue le 18 juillet 1908 à 10 heures, Montbéliard, Société Anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise, 1908, 19.

[24] E. Laffond Ladebat, « Premier rapport de la SEIPPF », *Procès-verbaux du comité d'administration de la Société, 1829-1835*, Paris, le 24 avril 1830, 12, 13.

[25] *Ami de la Jeunesse*, 1826, 222.

[26] Le même qui fondait la première école mutuelle parisienne pour la SIE, et qui est une cheville ouvrière de la rédaction des statuts de la SEIPPF en 1829.

[27] R. Castanet, « Les pasteurs Martin », in P. Cabanel, *Itinéraires protestants en Languedoc du XVIIe au XXe siècles*, t. II, Espace gardois, Montpellier, Presse du Languedoc, 2000, 65.

[28] Boissière, *AJ*, 1826, 221-222.

[29] Rédacteur, *AJ*, 1827, 28.

[30] Rédacteur, *AJ*, 1825, 315.

[31] Rédacteur, *AJ*, 1825, 127.

[32] A. Blanc, *AJ*, 1826, 190-191.

[33] Rédacteur, *AJ*, 1831, 213-214.

[34] Rédacteur, *AJ*, 1825, 127-128.

[35] E.R. Bolbec, « Registre des mariages et naissances pour l'Eglise consistoriale réformée de Bolbec, an 1812-1816 », n° 3 *Mss*, 186 J 16.

[36] Cité par Encrevé, *op. cit.*, 2001, 307, 309.

[37] W. Monod, *L'instruction religieuse à l'Ecole du Dimanche*, rapport du Synode du Havre en mai 1902, Vals-les-Bains, E. Aberlen, 4-6.

[38] L.F.F. Gauthey, « Rapport », in *Vingt-deuxième rapport de la SEIPPF*, Paris, Imprimerie de Mme Smith, 1850-1851, 38.

[39] Pour les *Mss* principaux à considérer du *Dossier des plaintes contre Laurent Cadoret* (AN, *Mss* dossier plainte Cadoret, F 19-10446), et (9 *Lettres (1805-1812) du pasteur et des Anciens de l'Eglise réformée de Luneray*, Ministère des cultes, division du personnel, Bureau Enregt n° 5293, Objet : Plainte contre le pasteur protestant Cadoret [SHPF, *Mss* n° E 290]).

[40] L. Cadoret, *Lettre anglaise Mss à Tracy*, Dieppe, mardi 9 août 1814, SOAS, CWM/LMS/Europe/France/Incoming Correspondence/ Box 3/ Folder 1/Jacket C.

[41] « David Bogue », in *Archives du christianisme au XIXe siècle*, 1828, 1-8 ; 49-62 ; A. Haldane, R. et J. Haldane ; leurs travaux évangéliques en Ecosse, en France et à Genève, t. 1, Lausanne, Bridel, 1859, 37ss. L. Cadoret, *Lettre à David Bogue*, Paris le 4 décembre 1801, Council for World Mission, Europe/France Microfiche BNF L3.15-MF2/H-2117, n° 33.

[42] L. Cadoret, in Daniel Benoit, « Notice sur Laurent Cadoret » in Matthieu Lelièvre, *Pierre Du*

*Pontavice, Gentilhomme breton, missionnaire méthodiste et pasteur réformé : 1770-1810* : notice composée sur des documents en partie inédits, Paris, Librairie Evangélique, 1904, Appendice IV.

L. Cadoret, 8 février 1821, Contay, in Société biblique protestante de Paris, *Assemblée générale de la Société biblique protestante de Paris*, Paris, Smith, 1822, 134-135.

[43] D. Robert, « Cadoret », in Jean-Marie Mayeur, *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, Paris, Beauchesne, 1993, 114.

[44] Parmi les ouvrages de piété que Cadoret distribua aux élèves les plus assidus de l'EdD, cités dans la Lettre à Tracy du mardi 16 août 1814, figure le réputé : *Les commencements et les progrès de la vraie piété*, de P. Doddridge (1702-1751). Dans sa lettre du 5 septembre 1814, Cadoret disait avoir reçu un échantillon des catéchismes de D. de Superville (1657-1728).

[45] L. Cadoret, *Mss Luneray, le 8 juillet 1812*, 4, AN, F 19-10446 ; *Journal à son fils*, Amiens le 23 janvier 1843, in Benoit, 1904, Appendice IV, 205 ss ; *Mss Lettre anglaise à Tracy*, mardi 9 août 1814.

[46] L'année de la mort du pasteur Stock, le 13 juillet 1803, naissait la *Sunday School Union*, la première société religieuse qui ait rassemblé des chrétiens d'un aussi grand nombre de dénominations chrétiennes, selon *Archives du christianisme au XIXe siècle*, 1831, 377.

[47] J.P. Cook, « EdD en France, Mémoire présenté à l'Alliance évangélique le 27 août », in *MagEdD*, Paris, Ducloux, 1851, 258, J.A. Monod, *Conférence de l'Alliance évangélique à Londres 1851 : coup d'œil sur l'état religieux du monde chrétien*, Paris, Marc Ducloux, 1852, 66.

[48] R. Castanet, « Les pasteurs Martin », in P. Cabanel, *Itinéraires protestants en Languedoc du XVIe au XXe siècle*, t. 2 espace gardois, Montpellier, Presse du Languedoc, 2000, 63-65.

[49] M. Lelièvre, *JEdD*, 1890, 364-367 et 405-409.

[50] J. Hamel (trad.), J. Lancaster, Alexander Bell, *L'enseignement mutuel ou Histoire de l'introduction et de la propagation*, Paris, L. Colas, 1818, 42-43 ; Rivas, 1858, 18.

[51] Rue Saint-Jean-de-Beauvais, puis transférée dans des locaux plus appropriés le 1er septembre 1815. F. et L. Lazare, « Beauvais rue Jean de », in *Dictionnaire historique des rues et monuments de Paris : 1855 Avec les plans des 48 quartiers*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, 201.

[52] C. Dieudonné de Brigaud de Montpezat (Maire), *Séance du 11 juin 1817* ; Conseil municipal

de Saint-Hippolyte-du-Fort, Archives communales, in R. Castanet, « L'école d'enseignement mutuel à Saint-Hippolyte-du-Fort (1817-1834), *Cahiers du haut Vidourle*, n° 1, 1996, 21 ; *JE*, t. 7, 1818, 51.

[53] F. Martin : *Rapport séance préparatoire à la SEIPPF*, Mss, 17 et 24 avril 1829 (SHPF ; SEIP 017Y/1/1).

[54] D.-C. Chabrand, *op. cit.*, 1817, *op. cit.*, 1818, 360. Selon Wemyss, en 1816 il se rendit à Paris, puis à Londres avec pour but avoué : « d'intervenir... auprès du ministre de l'Intérieur [et] d'instituer des écoles du dimanche », mais souhaite aussi développer la méthode d'éducation mutuelle en France. A. Wemyss, *op. cit.*, 93.

[55] M. Lelièvre, *JEdD*, 1893, 468.

[56] Le pasteur L.F.F. Gauthey fut une figure type du *Réveillé* vaudois non *libriste*, de l'aile intellectuelle ; il connut deux carrières : en Suisse et en France. Pasteur à Yverdon de 1823 à 1826 où il est proche de Pestalozzi, puis à Bullet de 1826 à 1828, puis à Lignerolle de 1828 à 1845. C'est là qu'il rédigea le mémoire *Des changements à apporter au système de l'instruction primaire dans le canton de Vaud* en réponse à un appel lancé par les autorités cantonales, qui voulaient former les maîtres. Ce travail lui valut d'être nommé, le 11 mai 1833, directeur de l'École normale du canton de Vaud par le Conseil d'Etat. Il dirigea l'École normale de Lausanne pendant onze ans, de 1834 à 1845. Ses choix politiques le poussèrent à démissionner de son poste, avec 160 autres pasteurs, en 1844, lorsque les radicaux accédèrent au pouvoir. De 1846 à 1864, il dirigea alors l'École normale protestante de Courbevoie (SEIPPF) destinée surtout à former des instituteurs protestants membres des Eglises concordataires.

[57] L.F.F. Gauthey, *op. cit.*, 1833, 10.

[58] Falle, *AJ*, 1826, 124.

[59] R. Haldane, R. et J. Haldane : leurs travaux évangéliques en Ecosse, en France et à Genève, t. 1, Lausanne, Bridel, 18592, 75.

[60] P.-Y. Carlier, « Les enjeux culturels de l'évangélisation protestante au XIXe siècle. Les trois âges de la Société des Livres Religieux de Toulouse (1820-1891) », *Théologie évangélique*, vol. 6.3, 2007, 205.

[61] Les lettres manuscrites de Cadoret à Tracy, le secrétaire de la Mission de Londres, sont antérieures (9 août 1814ss), mais strictement focalisées sur l'École de Luneray.

[62] J.-P. Cook ne publie à Lausanne son opuscule *Histoire et organisation d'une Ecole du Dimanche*, avec quelques conseils à ceux qui donnent aux enfants une instruction religieuse,

qu'en 1847, Paris/Nîmes/Lausanne, Delay/Garve/Bridel, 1847, 30 pp. D.-C. Chabrand, « Des Ecoles du Dimanche de leur importance et de la manière de les diriger », n° 84, Toulouse, Imprimerie Navarre, 1817, 12 pp.

[63] D.-César Chabrand, « Des Ecoles du Dimanche de leur importance et de la manière de les diriger », in *Archives du christianisme au XIXe siècle*, Paris, 1818, 360.

[64] Une lettre du baron de Staël adressée le 4 novembre 1825 à Ph.A. Stapfer témoigne du rôle majeur joué par Chabrand dans cette société de notables. A. Encrevé, *op. cit.*, 2001, 108, note 180. Existant dès 1820, deux ans avant la fondation de celle de Paris à laquelle appartenaient des acteurs aussi engagés dans les EdD et dans la SIEPPF. D. Robert, *Les Eglises réformées en France (1800-1830)*, Paris, PUF, 1961, 430, d'après STR, rapport du 15 avril 1823, F. Puaux, *Exposition universelle de Chicago. Les œuvres du protestantisme français au XIXe siècle*, Paris Comité Protestant Français, 1893, 313, 317.

[65] A. Wemyss, *Histoire du Réveil 1790-1849*, Paris/Lausanne, Les Bergers et les Mages/Ale, 1977, 93.

[66] Voir : I. Olekhnovitch, « Les écoles protestantes en France de 1815 à 1880 », in *Théologie évangélique*, vol. 6.1, 2007, 29-37.

[67] D.-C. Chabrand, *op. cit.*, 1817, 7.

[68] Baron de Staël, Ecole du Dimanche, Comité pour l'encouragement des Ecoles du Dimanche, Paris, 1er mai 1826 (SHPF, 2492).

[69] D. Lortsch, *Histoire de la Bible en France*, Saint-Légier, Emmaüs, 1910/1984, 1910/1984, 166.

[70] En 1802, par exemple, des émissaires de la LMS, menant enquête à Paris, après trois jours de recherches, n'avaient toujours trouvé aucune Bible : « Depuis plus de cent vingt ans, a écrit M. Frank Puaux, on n'en avait pas fait paraître en France en raison de l'effrayante persécution qui avait atteint les réformés. Celles qui avaient échappé aux persécuteurs se conservaient dans les familles, et la Sainte Ecriture était devenue un livre de bibliophiles qui se rencontrait çà et là dans les ventes. Cette disette était si grande que, dans nombre d'Eglises, il y avait des recueils manuscrits de passages des Ecritures. » Stouber, pasteur au Ban de la Roche avant Oberlin, avait fait venir de Bâle cinquante Bibles françaises, mais estimant ce nombre insuffisant, il partagea chaque Bible en trois parties, qu'il fit relier chacune en fort parchemin, si bien qu'avec ses cinquante Bibles il en eut cent cinquante. Il les plaça dans les écoles et permit aux élèves de les emporter chez eux, dans leurs villages. [...] Oberlin, lui, s'y prit un peu autrement, mais fut paralysé, lui aussi, par la disette de Bibles. Il acheta à grands frais trois Bibles et les confia à trois pauvres villageois qui allaient les lire de chaumière en chaumière, les prêtant pour un jour ou pour quelques heures. C'étaient de véritables colporteurs. Leurs travaux ne furent interrompus que lorsque les trois Bibles furent usées, à force de passer par tant de mains plus accoutumées à

conduire la charrue qu'à feuilleter des livres. » D. Lortsch, *op. cit.*, 1910/1984, 166.

[71] Baron de Staël, *Ecole du Dimanche, comité pour l'encouragement des Ecoles du Dimanche*, Paris, 1er mai 1826.

[72] Baron de Staël, *ibid.*

[73] A. Soulier, *Statistique des Eglises réformées de France*, suivie des lois, arrêtés, ordonnances, circulaires et instructions qui les concernent ; de l'indication des sociétés religieuses et des écoles ; avec un tableau général, Paris, Servier, 1828, 284 pp.

[74] F. Martin fils, *Mss Rapport séance préparatoire à la SEIPPF*, 17 et 24 avril 1829 (SHPF ; SEIP 017Y/1/1).

[75] Rappelons que c'est en 1828 que le ministère de l'Instruction publique devint un ministère à part entière, distinct de celui des « affaires ecclésiastiques » (Buisson, « Ministres de l'Instruction publique », *DP*, INRP).

[76] E. Laffond Ladebat, « Premier rapport de la SEIPPF », *Procès-verbaux du Comité d'administration de la Société, 1829-1835*, Paris, le 24 avril 1830, 24-25.

[77] A la rue des *Ecuries d'Artois*, les élèves instituteurs enseignaient à l'EdD. Cook rapporte : « M. le pasteur Gauthey leur dicte chaque semaine une méditation sur la leçon du dimanche suivant. » J.P. Cook, « Préparation en commun d'une leçon biblique », in *MagEdD*, 1856, 193.

[78] J. Baubérot, *L'évangélisation protestante non concordataire en France et les problèmes de la liberté religieuse au XIXe siècle : la Société évangélique de 1833 à 1883*, thèse, Faculté des lettres et des sciences humaines, Paris, 1966, 26 (ronéotypée). V. de Pressensé, *Rapport de la Société évangélique*, 1837, 35.

[79] Rapporteur, PV AG SEIPPF, 3 mai, 1841, 52.

[80] E. Banzet, « De la part que les parents doivent prendre au succès de l'Ecole du Dimanche », in *JEdD*, Paris SEdD, 1888, 163.

[81] M. Lelièvre, « Les Ecoles du Dimanche », *JEdD*, Paris, SEdD, 1901, 332.

[82] F. Puaux, *op. cit.*, 1889, 467.

[83] *Ibid.*, 471.

[84] « Est-ce donc que l'alphabet a une vertu particulière de moralisation ? Est-ce que la lettre écrite transforme le cœur en même temps qu'elle donne une habilité nouvelle à la main ? Non certainement. Il n'y a pas là un talisman caché ; mais l'enfant qui apprend à lire, à écrire, à compter, profite nécessairement, par les exigences mêmes de l'enseignement, de la surveillance de son maître ; il s'habitue à l'ordre, à la discipline, à l'obéissance ; il reçoit des observations, des réprimandes, des éloges, des conseils ; il ne pousse pas tout seul, au hasard, sans soins, comme la plante délaissée que dirige jamais la main vigilante du jardinier. » C. Robert, « L'instruction obligatoire », in V. Juhlin, « Ecole ou prison III », in *L'éducation nationale, bulletin des écoles et des familles*, Paris, bureaux de l'éducation nationale, n° 35, 5 décembre 1872, 140.

[85] R. Saillens, *L'ami de la Maison*, n° 8, août 1893, 32.

[86] F. Guizot, *Discours du Président*, PV 1er mai 1852, SEIPPF, 12.

[87] Baron de Staël, Ecole du Dimanche, comité pour l'encouragement des Ecoles du Dimanche, Paris, 1er mai 1826 (SHPF, 2492).

[88] P.A. Stapfer, H. Lutteroth, « Circulaire de la Société de soutien aux Ecoles du Dimanche, Paris, le 20 juin 1828 », in *Archives du christianisme au XIXe siècle*, Paris, Juillerat-Chasseur, 1828, 329-330.

[89] La première école fondée en 1832 compte, en 1851, 260 enfants (110 garçons, 150 filles). La deuxième, fondée en 1837 avec 5 enfants, en comptait, en 1851, 200 (autant de garçons que de filles). La troisième, fondée en 1838, rassemblait environ 250 enfants (autant de garçons que de filles).

[90] J.-J. Risler, « Nos Ecoles du Dimanche : Haut-Rhin : Mulhouse », in *MagEdD*, Paris, Ducloux, 1851, 206.

[91] Sur Mac-All : E. Reveillaud, *La Vie et l'œuvre de Robert-M. Mac-All*, Paris, Fischbacher, 1898, 522 pp.

[92] C.E. Greig, *AG SEdD*, 1882, 29.

[93] M. Wargenau-Saillens, *R & J Saillens évangélistes*, Paris, Les Bons Semeurs, 1947, 25.

[94] J.-C. Vinard, *Les écoles primaires protestantes en France de 1815 à 1885*, mémoire de maîtrise, IPTM, Montpellier, 2000, vol. 1, 110.

[95] Sur la page de gauche : Exode 31.16 : « Les Israélites observeront le jour du shabbat en le célébrant de génération en génération, c'est une alliance éternelle. » Sur celle de droite,

Proverbes 22.6 : « Apprends à l'enfant le chemin qu'il doit suivre, même quand il sera vieux, il n'en déviara pas. »

[96] H. Hannoun, *L'éducation aux temps bibliques*, Paris, Honoré Champion, 2008, 40.

[97] Comité des Ecoles du Dimanche, *Conseils pour l'établissement et l'organisation des Ecoles du Dimanche*, Paris, Smith, 1827, 17-18 (SHPF, 2 590/10).

[98] Comité des Ecoles du Dimanche, *op. cit.*, 1827, 10.

[99] L.F.F. Gauthey, *Des changements à apporter au système de l'instruction primaire dans le canton de Vaud*, Lausanne, Blanchard, 1833, 11.

[100] D.-C. Chabrand, *op. cit.*, 1817, 9, 12.

[101] *Ibid.*, 6.

[102] R. Debray, *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, Paris, Ministère de l'Education nationale, 2002, 35 pp.

[103] Gauthey cite F.L. Zahn, directeur de l'Ecole normale de Meurs (Prusse rhénane), traduit en français par le pasteur Ch. Morel, du canton de Vaud, *Histoire sainte, à l'usage des écoles et des familles : textuellement extraite de la Bible, d'après l'histoire biblique. Histoire sainte, extraite textuellement de la Bible, pour servir à l'enseignement religieux* (dès 1840 pour le NT et 1842 pour l'AT), le pasteur L. Montandon, *Récits de l'AT dans les termes mêmes de l'Ecriture. Récits du NT dans les termes mêmes de l'Ecriture* dès 1840 (L.F.F. Gauthey, *Essai sur les Ecoles du Dimanche*, ouvrage couronné par le Comité des Ecoles du Dimanche de Paris, Paris, Agence de la Société des Ecoles du Dimanche, 1858, 84). Ajoutons à eux Gausson, dont l'édition de ses leçons d'EdD témoigne de la régularité de son activité auprès des enfants au moins dès 1838.

[104] A. Bruter, « Un laboratoire de la pédagogie de l'histoire. L'histoire sainte à l'école primaire (1833-1882) », *Histoire de l'éducation*, n° 114, INRP. 2007.

[105] « L'écolier devenu maître », *AJ*, 1825, 95.

[106] Baron de Staël, Ecole du Dimanche, comité pour l'encouragement des Ecoles du Dimanche, Paris, 1er mai 1826 (SHPF, 2492).

[107] A. Wemyss, *op. cit.*, 1977, 113.

[108] Les EdD missionnaires, qui pratiquèrent les « 3 Rs », auraient gagné à être mentionnées, touchant des enfants de famille catholique ou de libres penseurs comme celle fondée en 1837 à Mulhouse et qui, en 1851, rassemblait 200 enfants de 5 à 12 ans : « On y enseigne : la lecture, l'écriture (!), le calcul (!! ) » rapporte – avec des points d'exclamation – E. Guyenot, *in MagEdD*, 1851, 206. « 3 R's » reading, 'riting (writing) et 'rithmetic (arithmetic), c'est-à-dire : lire, écrire et compter. Sur la méthode, voir : R. Floyd, *Reading, Writing and Arithmetic, and How They May Be More Successfully Taught in Elementary Schools*, Londres, Longman, 1861, 80 pp.

[109] La première EdD connue, de langue française, est ouverte à Genève en 1813 par les jeunes E. Guers (1794-1882) et H.L. Empeytaz (1780-1885), revenant d'Angleterre. Le mouvement fut organisé dès 1817 par César Malan (1787-1864).

- En 1813 : Guers et Empeytaz fondent la première EdD de Suisse romande à Genève.
- En 1817, C. Malan organise les EdD.
- En 1827, Gaussen, pasteur à Satigny, fait évoluer le catéchisme.
- En 1835, Gaussen tient une EdD à l'Oratoire, où des groupes sont établis.
- En 1884, est fondée l'Union des Ecoles du Dimanche du canton de Genève.
- En 1907, on comptait : 66 écoles ; 7316 élèves (3378 garçons et 3938 filles) avec 644 moniteurs (184 hommes et 460 femmes).

« Gaussen, pasteur à Satigny, avait déjà commencé, en 1827, à substituer une instruction religieuse biblique au catéchisme officiel, trop antiévangélique. Il y posait des questions spontanées. Mais il fit plus encore, il ouvrit une EdD à côté de son catéchisme public... Dès 1835, Gaussen tenait une Ecole du Dimanche à l'Oratoire... L'assistance se composait de cent à deux cents enfants. » A.-E. Lombard, *De l'Ecole du Dimanche*, thèse présentée à la Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud, Genève, Robert, 1907, 1907, 52-53.

[110] H. Cordey, *in JEdD*, 1895, 193.

[111] V.Molinari, Catherine-Emilie Corvisy, *Les femmes dans l'Angleterre victorienne et édouardienne: entre sphère privée et sphère publique*, Paris, L'Harmattan, 2008, 82.

[112] Patrick Cabanel, « De l'école protestante à la laïcité », « Les protestants, l'école et la laïcité, La Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France (1829-années 1880) », *in* « Les protestants, l'école et la laïcité, XVIIIe-XXe » siècles *Histoire de l'éducation*, n° 110, INRP, 2006, p. 55. Prospectus de la SEIPPF, 27 juillet 1829, Comité d'administration de la SEIPPF. On relève parmi eux : 1 professeur (Valdez parle de : 2 universitaires) ; 1 industriel ; 2 négociants ; 2 futurs ministres (F. Guizot et E. Gauthier) ; 3 pasteurs ; 3 banquiers ; 3 pairs de France et 1 futur pair de France ; 11 députés, 1 ancien et 2 futurs députés ; 17 membres ou futurs membres de la Société biblique et 1 membre de la Société des missions. Albert Valez, *La SEIPPF, La Cause*, 1830, p. 3 (BNF D2 20140, SHPF : 20 542/10, SEIPPF, 017Y).

[113] Déclaré le 21 décembre 1999 *in JO* 22.01.2000. Jean-François Zorn discerne quatre étapes de la récente « ecclésiification » de la SEdD à sa dissolution : « 1) 1989 : entrée de la SEdD dans la PFC ; 2) 1999 : la SEdD devient société d'édition et de diffusion du CPLR ; 3) 2002 : la SED devient plus précisément le service catéchétique du CPLR. L'étape 4 (si l'on peut dire !) fut la

dissolution de la SEdD », entretien 5 février 2011. Voir aussi : Zorn, Jean-François, « Un mouvement catéchétique contemporain : les Ecoles du Dimanche », *ETR*, 71<sup>e</sup> année, 1996/3, pp. 379-400 ; « Chronique catéchétique I, Le matériel pédagogique pour enfants, produit par la Société des Ecoles du Dimanche de 1989 à nos jours », *ETR* t. 84 – 2009 ; « Esprit catéchétique es-tu là(s) ? », in *Actes du colloque national* « pour construire la catéchèse de demain... », les 15 et 16 mars 2003, [www.eglise-reformee-fr.org/IMG/doc/actes.doc](http://www.eglise-reformee-fr.org/IMG/doc/actes.doc) [site consulté le 25 décembre 2007].

[114] Pour L. Theis, Guizot frayait avec les catholiques pour faire face à la déchristianisation de la France majoritairement catholique et ainsi contrecarrer les forces athées et matérialistes qui cherchaient à changer la société. Laurent Theis, *François Guizot*, Paris, Fayard, 2008, 486 ss.

[115] L. F. F. Gauthey, *op. cit.*, 1858, 12.

[116] W. Monod, *Les Ecoles du Dimanche en Normandie*, Vals-les-Bains, Abeblen, 1904, 32.